

La Gazette en Yvelines

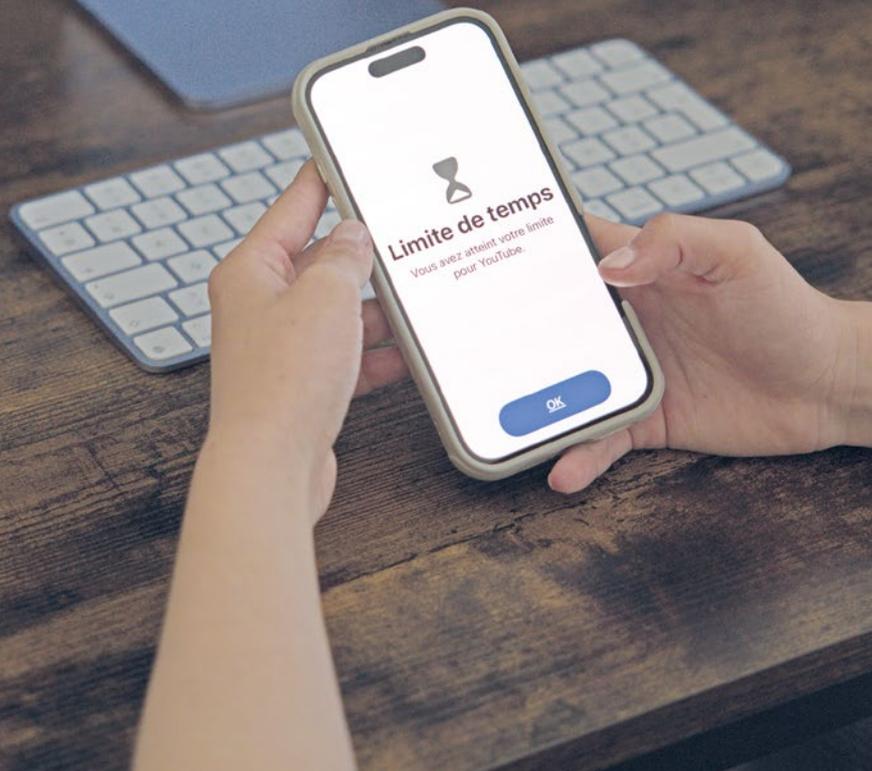
VALLEE DE SEINE
**Deux anciens maires face
aux juges cette semaine**

Faits divers page 10

Face à l'addiction aux écrans, l'urgence de lever les yeux

Dossier page 2

Alors que débutait le défi « 10 jours sans écran » dans les crèches, écoles, collèges et lycées du pays le mardi 13 mai, les familles vernoliennes étaient invitées à une conférence de sensibilisation aux dangers de l'addiction aux écrans, animée par Floriane Didier, coordinatrice de l'antenne parisienne de l'association « Lève les yeux ».



Actu page 4

TRIEL-SUR-SEINE
Les parents d'élèves dénoncent la fermeture d'une classe... qui pourrait rouvrir l'année prochaine

MANTES-LA-VILLE
Un nouveau centre médical a ouvert ses portes **Page 4**

POISSY
Le CFA Afipe modernise ses locaux **Page 6**

ILE-DE-FRANCE
Les tickets de métro en carton, c'est bientôt fini **Page 7**

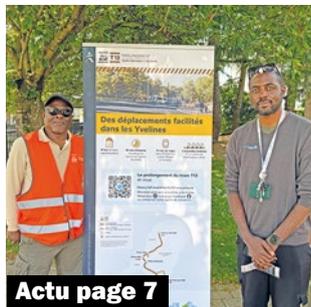
POISSY
« Indignation » après la dégradation de la salle de prière **Page 10**

TENNIS DE TABLE
Ailani Stainmesse, 8 ans et grande promesse du « ping » français **Page 12**

VALLEE DE SEINE
« La Troisième Vague », quand le totalitarisme s'empare d'une classe muriautine **Page 14**

POISSY
**Face aux menaces sur
l'emploi, les élus viennent
rassurer les syndicats**

Actu page 6



Actu page 7

POISSY
Romain, agent de proximité du projet T13 : « Pour rassurer les gens, on se projette »



Actu page 8

CARRIERES-SOUS-POISSY
De l'assiette à l'engrais, le cercle vertueux des repas des collégiens yvelinois



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VERNEUIL-SUR-SEINE

Face à l'addiction aux écrans, l'urgence de lever les yeux

■ MAXIME MOERLAND

Dès notre arrivée à la salle Michel Rocard, une étrange pochette nous est distribuée. Sur celle-ci, deux mots attirent immédiatement l'attention : « *No phone* ». Le message est clair. « *Glissez votre smartphone à l'intérieur et fermez la pochette* », lance alors avec enthousiasme Claire Laurens de Lopez, présidente du conseil local de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) du collège Jean-Zay, à la vingtaine de personnes présentes. « *Vous pourrez la déverrouiller à l'issue de la conférence* ».

Une manière concrète, et radicale, de plonger dans le vif du sujet : l'addiction aux écrans. Pour en parler, la FCPE a fait appel à Lève les yeux, une association indépendante qui milite pour « *la reconquête de l'attention* » à l'heure du tout-numérique, et à sa coordinatrice pour la région Île-de-France, Floriane Didier. « *Cette conférence ne se veut pas moralisatrice, on est tous, à différents degrés, dépendants des écrans* », prévient-elle en préambule.

Son parcours est quelque peu atypique. Ingénieure informatique de formation, ancienne développeuse de logiciels, de plateformes web et d'applications mobiles à Londres ou Rio, elle évoluait en plein cœur du milieu de la tech... avant de prendre conscience, peu à peu, de l'envahissement de nos vies par les écrans. « *J'ai vécu longtemps à l'étranger, notamment au Brésil, nous raconte-t-elle. Un jour, je me suis retrouvée dans un village de pêcheurs, un vrai cadre idyllique. Et au restaurant, j'ai vu tout le monde la tête baissée sur son smartphone. Que cela soit le papa avec sa fille qui essaye de lui parler, le groupe d'amis qui se regarde juste pour prendre son selfie, ou le couple en tête à tête qui s'ignore. Alors je me suis dit : s'ils font ça ici, qu'est-ce que ça doit être à la maison ?* »

Depuis, Floriane Didier a travaillé dans le premier centre de « *digital detox* » au Brésil, où elle recevait des personnes dépendantes aux réseaux sociaux ou aux jeux-vidéos, avant de rentrer en France. Elle partage désormais son temps entre sa formation d'apprentie-comédienne aux Cours Florent, à Paris, et son engagement pour Lève les yeux.

Celui-ci peut prendre la forme de conférences, comme mardi dernier à Verneuil-sur-Seine, mais aussi d'ateliers d'accompagnement pour les élèves et les familles touchées par l'addiction aux écrans. « *Ce qui marche le mieux, c'est quand il y a une structure, comme la famille ou un établissement scolaire qui joue le jeu* », observe-t-elle.

L'objectif de cette conférence vernolienne est avant tout de comprendre les effets délétères des écrans sur notre quotidien. Au-delà de l'impact de la lumière bleue sur le sommeil ou la capacité d'attention, ce sont les réseaux sociaux qui sont particulièrement pointés du doigt. « *Une ingénieure qui travaillait chez Meta (maison mère de Facebook, Ndlr) a révélé une étude interne sur l'impact d'Instagram sur la santé mentale des jeunes, narre Floriane Didier. Celle-ci montrait qu'un tiers des adolescentes se sentent moins bien après avoir utilisé l'application. Dans les ateliers que nous proposons, le sujet de la santé mentale est celui qui revient le plus souvent* ».

Une problématique exacerbée par le raz-de-marée Tiktok, qui s'est fait une place prépondérante dans les smartphones des adolescents depuis la pandémie de Covid-19. Son algorithme, pensé pour être addictif, en a même fait l'application la plus téléchargée dans le monde depuis 2021. « *Il est très bien conçu, mais enferme très vite les utilisateurs dans des bulles, condamne-t-elle. On a fait le test. Si vous cherchez une vidéo parce que vous ne vous sentez pas très bien, on va très vite passer d'une baisse de moral comme ça peut tous nous arriver, à une véritable anxiété et même, très vite, à des vidéos qui font la promotion de la scarification, avec des communautés qui peuvent inciter les jeunes à passer à l'acte* ».

Un cercle vicieux dont il est difficile de sortir quand les applications sont pensées pour s'accaparer notre esprit, partout, tout le temps. « *La ressource la plus convoitée, c'est votre attention* », dénonce Floriane Didier. Et cela passe par tout un tas de mécanismes invisibles, les « *dark pattern* », qui peuvent prendre différentes formes : les notifications à outrance, la lecture

automatique sur Youtube ou Netflix, où même le système de « *flammes* » sur Snapchat, qui incite les utilisateurs à s'envoyer un message chaque jour sans faute, sous peine de voir son compteur de flammes réduit à 0. « *Ça me fait penser à un épisode de la série Black Mirror* », soupire une participante. « *Après lui avoir interdit Snapchat pendant une semaine, j'ai redécouvert ma fille* », témoigne sa voisine.

Vient alors le moment de se poser la question que tous les parents et professeurs présents se posent : y a-t-il une solution miracle pour encadrer l'utilisation des écrans chez les jeunes ? « *Coupez le wifi, c'est véridique, vous verrez plus de monde dans le salon* », s'amuse une mère de famille. « *J'ai paramétré le contrôle parental, mais ils trouvent toujours un moyen de le contourner* », se désole un parent d'élève. Une autre maman prend de la hauteur et témoigne de son expérience. « *Le risque avec l'interdiction, c'est de créer une situation de conflit. Il faut faire un travail d'éducation, de pédagogie, pour instaurer une relation de confiance et pour que le changement vienne d'eux-même* ».

Le numérique à l'école, fausse bonne idée ?

Pour aiguiller les parents, Floriane Didier donne quelques pistes. Si l'association milite pour une absence totale de smartphone avant 15 ans, elle se veut aussi pragmatique et propose la méthode dite « *des 4 pas* » pour toute la famille : pas d'écrans le matin, durant les repas, avant de s'endormir et même dans la chambre de l'enfant. Tout en insistant sur le devoir d'exemplarité des parents. « *Les efforts de déconnexion marchent beaucoup mieux à l'échelle collective* », insiste-t-elle.

Ce devoir d'exemplarité doit également venir du milieu scolaire, comme le souligne un parent d'élève, las de voir ses efforts mis à mal par la numérisation à outrance des supports pédagogiques. « *Ils n'ont pas vraiment le choix d'avoir un téléphone parce qu'aujourd'hui, les professeurs écrivent plus les devoirs sur les agendas, mais sur Pronote* ». « *Les chan-*

Alors que débutait le défi « *10 jours sans écran* » dans les crèches, écoles, collèges et lycées du pays le mardi 13 mai, les familles vernoliennes étaient invitées à une conférence de sensibilisation aux dangers de l'addiction aux écrans, animée par Floriane Didier, coordinatrice de l'antenne parisienne de l'association « *Lève les yeux* ».



Pour participer à la conférence « *Lève les yeux* », le 13 mai dernier à la salle Michel Rocard de Verneuil-sur-Seine, une seule prérogative : laisser son téléphone à l'entrée.

gements de cours peuvent même être notifiés la veille au soir jusqu'à 21h », renchérit une mère désabusée. Ce phénomène là, l'association Lève les yeux le connaît, et le combat. « *On travaille sur une proposition de loi transpartisane pour, au moins, interdire l'usage des terminaux numériques dans les écoles maternelles et les écoles primaires. Pour ce qui est de Pronote, des ENT, on se bat pour que les professeurs ne donnent pas de devoirs le week-end, par exemple. Sinon, c'est difficile pour les parents et les élèves de s'y retrouver* ».

Preuve que le sujet préoccupe tout un chacun, les débats ont continué de longues minutes entre parents après la fin de la conférence. « *On avait déjà fait des ateliers sur la communication non-violente, sur comment réagir sur les émotions des enfants, et pour cette édition, c'est le thème des écrans qui était particulièrement demandé, nous raconte Claire Laurens de Lopez. On a nous même des débats au collège, avec les parents* ».

Au sein de l'Hôtel de Ville aussi, on est particulièrement attentif à ces

problématiques. Cyril Aufrechter, conseiller municipal délégué à l'innovation et au numérique, en a fait son cheval de bataille. « *On a une génération qui arrive et qui est hyper connectée, qui dort moins et qui a plus de mal à discerner le vrai du faux, analyse-t-il. Et pourtant, il y a encore de grands besoins au niveau professionnel : aujourd'hui, beaucoup de jeunes savent jouer aux jeux-vidéos, mais pas utiliser une clé USB* ».

C'est pour toutes ces raisons que la Ville de Verneuil-sur-Seine s'active, notamment avec le Safer internet day organisé chaque année, pour sensibiliser la jeunesse vernolienne... mais pas que. « *On fait aussi de la prévention pour les personnes âgées, qui sont trop souvent victimes d'arnaques en ligne* », ajoute l'élu. Tant d'initiatives qui font des émules : il y a tout juste quelques mois est née l'association Verneuil Numérique, qui vise à soutenir toute personne intéressée par l'apprentissage, la maîtrise ou l'exploration des outils numériques. ■

Quelques chiffres...

- **4h 11** par jour, soit le **temps d'écran moyen chez les 6-17 ans**, hors temps scolaire (Santé Publique France, 2023)
- **37 %** des 15-19 ans réduisent leur temps de sommeil au moins une fois par semaine pour rester sur un écran (INSEE, 2023)
- **31 %** des enfants de 5 ans et demi utilisent un **smartphone quotidien** (Ministère de la Culture, 2023)
- **Plus d'1 Français sur 2** déclare ne pas parvenir à arrêter ses activités numériques quand elle le souhaite (MILDECA, 2022)
- **40 %** des Français de 65 ans et plus se disent dépendants à leur smartphone (Ifop, 2024)
- **10 écrans** en moyenne par foyer (IH2EF, 2023)



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

TRIEL-SUR-SEINE

Les parents d'élèves dénoncent la fermeture d'une classe... qui pourrait rouvrir l'année prochaine

Les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire Jules Verne organisaient un rassemblement le 16 mai. Ils protestaient contre la fermeture d'une classe alors que celle-ci pourrait être rouverte un an plus tard.

■ AURELIEN BAYARD

Cela ressemble presque à un rendez-vous annuel. Juste avant la fin de l'année scolaire 2023-2024, plusieurs parents d'élèves s'étaient donnés rendez-vous devant l'école Jules Verne de Triel-sur-Seine où ils manifestaient leur ras-le-bol face au millier d'heures perdues pour cause de non-remplacement d'un des professeurs. « Deux instituteurs se partageaient le poste et l'un des deux avait démissionné » se remémore Amélie Martin, représentante des parents d'élèves de cet établissement scolaire. Finalement, la gronde était bien arrivée à l'oreille du rectorat de Versailles puisqu'un remplaçant a fini par être titularisé dans l'école élémentaire.

Bis repetita le 16 mai, toujours dans cette ambiance conviviale et chaleureuse, avec viennoiserie et café au programme pour les plus courageux venus dès 8h. Cette fois-ci, ils s'opposaient à la fermeture programmée d'une classe. En effet, avec des effec-

tifs passant de 246 à 224 élèves, il y aura désormais 9 classes à la rentrée 2025. « On va arriver à des moyennes par classe très élevées, entre 29 et 30 élèves » détaille Amélie Martin, qui s'inquiète d'un autre point : « Ça signifie également qu'en cas d'absence courte d'un professeur, les élèves seront répartis dans les autres classes. Ce qui les surchargera encore plus » Les conséquences de cette réorganisation sont déjà connues : un suivi moindre pour chaque élève et une inclusion scolaire fragilisée pour les enfants à besoins particuliers.

« L'éducation n'est malheureusement pas une compétence de la Mairie », déplore Cédric Aoun, l'édile triellois qui est confronté au même problème dans l'école des Châtelaines. « La situation est différente, souligne Sophie Kérignard, élue de l'opposition Vivre Ensemble à Triel. Jules Verne est un établissement plus populaire. » En effet, dans cette zone de Triel-sur-Seine, l'indice de position

social (IPS) est de 112 (sur 185). Cet indicateur permet d'appréhender les facilités d'apprentissage des élèves à partir des professions et catégories sociales de leurs parents. « C'est une école très mixte, et c'est super parce que c'est une source de richesse immense, explique Amélie Martin, mais ça veut dire aussi qu'on a des élèves qui viennent de familles allophones, où les parents ne peuvent pas forcément suivre comme ils le souhaiteraient les évolutions de leurs enfants. »

Une pétition circule depuis le 13 mai, ratifiée par 159 familles sur les 200



Des parents d'élèves ont tracté devant l'école élémentaire Jules Vernes afin d'alerter sur la future fermeture d'une classe.

que compte l'école Jules Verne et la municipalité a envoyé un courrier au rectorat de Versailles. Mais parents comme élus ne se bercent pas d'illusion. « C'est compliqué d'avoir les arguments pour ne pas fermer cette classe car nous ne sommes pas en REP (réseau d'éducation prioritaire) » avance l'élue d'opposition. Il reste toutefois un atout dans la manche des représentants de parents d'élèves. D'après les prévisions, l'école élémentaire Jules Verne pourrait à nouveau dépasser la barre des 240 élèves pour la rentrée 2026. Amélie Martin reste donc dans l'expectative : « L'inspecteur de l'éducation nationale nous a dit « ne vous inquiétez pas, on rouvrira la classe s'il faut », mais dans les faits... » ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Choisissez la couleur de l'ancien pigeonier

Dans le cadre de la réfection de la Tourelle de Triel-sur-Seine, la Ville lance un sondage afin de choisir parmi trois couleurs validées par l'architecte des bâtiments de France.

Les Trielloises et les Triellois n'ont pas pu le manquer. La Tourelle de la ville est en train de subir des travaux de rénovation. Ceux-ci interviennent dans le cadre de la politique de sauvegarde du patrimoine architectural de la commune. Marqué par les affres du temps, cet ancien pigeonier a besoin d'un sérieux coup de peinture, et cela tombe bien, c'est ce qui va se passer. La Ville organise donc un sondage afin de choisir la future couleur. Pour y répondre, il faudra soit passer par l'application illiwap, soit en passant par l'interface internet (<https://station.illiwap.com/>). Toutefois, ne vous attendez pas à du bleu canard, du rose voire du taupe pour l'édifice, elles ont été choisies par les architectes des bâtiments de France. Nous sommes plutôt sur du gris, brique et brique foncée. Les votes sont ouverts depuis le 15 mai et dureront jusqu'au vendredi 23 mai inclus. ■

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Un nouveau centre médical a ouvert ses portes

Le 19 mai, un centre médical a été inauguré par la Ville. Il se trouve au niveau de la place du marché et les rendez-vous sont déjà disponibles sur Doctolib.

Les Mantevilloises et Mantevillois ont une nouvelle adresse pour aller se faire soigner. En

effet, un nouveau centre médical leur est accessible depuis le 19 mai. Il se trouve au niveau de

la place du marché et est ouvert du lundi au vendredi. « Face au désert médical dont souffrait notre commune, je suis heureux de vous annoncer l'ouverture officielle du Centre Médical du Marché avec l'équipe médicale de l'association Restons Debout Santé, a déclaré le maire de Mantes-la-Ville Sami Damergy sur les différents réseaux sociaux de la Ville. Ce centre est une avancée majeure pour la santé de chacun, essentiel et attendu, pour améliorer l'accès aux soins et répondre enfin aux besoins de tous les Mantevillois. »

« Une avancée majeure pour la santé de chacun »

Pour prendre rendez-vous au centre médical du marché, vous pouvez aller sur Doctolib. La plage des rendez-vous va de 9h jusqu'à 19h50 avec une heure de pause entre 14h et 15h. Vous pouvez aussi appeler le 07 59 52 11 21. Le vendredi après-midi, de 12h à 20h, sera utilisé pour des consultations sans rendez-vous. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Les travaux du centre de santé avancent

Ce nouvel espace censé lutter contre la désertification médicale devrait ouvrir en septembre prochain à Carrières-sous-Poissy, au niveau de la place Maurice Evrard.

S'agit-il de la solution miracle pour contrer la fracture médicale à Carrières-sous-Poissy ? S'il est trop tôt pour le dire, on peut affirmer sans risque que les Carriéroises et Carriérois attendent de pied ferme le futur Centre municipal de santé, dont les travaux ont débuté à l'automne dernier au rez-de-chaussée de la résidence La Closerie, située sur la place Maurice Evrard.

Une visite de chantier a d'ailleurs eu lieu le lundi 12 mai dernier, en présence du maire Eddie Aït et de la conseillère municipale déléguée à la santé Sylvie Poret, afin de vérifier la bonne avancée des travaux, qui

devraient prendre fin « dès la rentrée 2025 ». On sait d'ailleurs quels praticiens occuperont les lieux dans les prochains mois. On y trouvera 3 médecins généralistes, une sage-femme et un infirmier, sans oublier l'équipe administrative. ■



Le futur Centre municipal de santé a nécessité un investissement total de 1,1 million d'euros hors taxes.



Dans un premier temps, des médecins généralistes s'installeront dans le centre médical du marché.

VALLEE DE SEINE

Un radar remplace la barrière du péage Mantes-Buchelay

Un nouveau radar de chantier a été installé au niveau de la zone de l'ancienne barrière de péage le 15 mai dans le sens Paris-Province. Les automobilistes vont devoir lever le pied sous peine d'y laisser leur permis.

Souriez, vous êtes flashés. Petite surprise le 15 mai pour les automobilistes qui se dirigeaient vers la Normandie : un nouveau radar de chantier a été mis en service. Celui-ci se trouve au niveau de la zone de l'ancienne barrière du péage de Buchelay. Il vous faudra donc abaisser votre vitesse sinon votre permis de conduire n'y résistera pas.

Ce dispositif a été mis en place car des travaux ont toujours lieu dans ce secteur. En effet, la SANEF s'occupe de retirer tout ce qui pouvait rappeler les anciennes barrières de péage, de l'auvent (dont la dépose a été faite le 22 avril) jusqu'aux cabines. Par ailleurs, ce n'est pas le seul radar sur ce tronçon. Quelques kilomètres plus tôt se trouve un radar double face après la sortie 11 (Mantes Est) abaissant la vitesse de 130 à 110 km/h (80 km/h pour les poids lourds). ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Les Blouses Blanches pour Gaza disent stop au massacre

C'est à l'occasion de la commémoration de la Nakba, marquant l'exil du peuple palestinien en 1948, que le collectif Blouses Blanches pour Gaza a organisé un moment de recueillement à l'échelle nationale, le mercredi 15 mai dernier. À Mantes-la-Jolie, c'est devant l'Hôtel de Ville que le rendez-vous était donné, sous les coups de 19h. Les noms des victimes tuées depuis octobre 2023 ont été lus devant un parterre de quelques dizaines de personnes, de toutes les générations. Un moyen de ne pas « laisser leur mémoire sombrer dans le silence statistique ». ■

LES MUREAUX

Une brocante le 14 juin en centre-ville

Dans le cadre du programme Action cœur de ville et la volonté de dynamisation du centre-ville, la municipalité organise une grande brocante le samedi 14 juin de 8h à 18h.

Avis aux amateurs de bonnes affaires et d'objets insolites : le centre-ville des Mureaux se transforme en véritable caverne aux trésors le samedi 14 juin, de 8h à 18h. Organisée par la société Mandon, en partenariat avec la Ville, cette brocante s'inscrit dans le cadre du programme Action cœur de ville et vise à dynamiser le centre-ville dans une ambiance conviviale et festive.

Installée rue Paul-Doumer, rue Carnot, place de la Libération, place Rouget et place du Chef de Gare, la brocante promet un large choix d'étals à explorer. Pour ceux qui souhaitent réserver un emplacement, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 7 juin, dans la limite des places disponibles. Attention, les rues concernées seront fermées à la circulation de 5h à 20h. Tarifs, modalités d'inscription, pièces à fournir et infos pratiques (parkings gratuits à proximité) sont disponibles sur www.mandon.fr. ■

■ EN BREF

YVELINES

Les tribunaux ouvrent leurs portes pour la Journée nationale de l'accès au droit

Pour la Journée nationale de l'accès au droit le 23 mai, le conseil départemental organise des consultations juridiques gratuites dans les 5 tribunaux des Yvelines. Un forum d'accès au droit sera également ouvert à Montigny-le-Bretonneux.



Le numéro de téléphone 30 39 est le numéro unique de l'accès au droit. Gratuit, il permet d'être mis en relation avec le point-justice le plus proche et d'obtenir une information ou une aide.

Cette année, la 8^{ème} édition de la Journée nationale de l'accès au droit (JNAD) se déroulera le 23 mai. Ce rendez-vous citoyen a été créé en 2018 par le ministère de la Justice afin de faire connaître aux usagers les dispositifs et lieux d'aide à l'accès au droit. Elle aura comme thématiques « la médiation familiale » et « l'accès au droit des enfants victimes de violences intrafamiliales ».

Par ailleurs, le Département organise sur son territoire des consultations juridiques gratuites et confidentielles dans les cinq tribunaux des Yvelines ainsi que les deux Maisons de Justice et du Droit. Elles seront assurées par des avocats, des notaires et des commissaires de justice. De plus, vous pourrez rencontrer et échanger avec les acteurs du réseau point-justice des Yvelines lors du forum d'accès au droit qui sera ouvert de 10h à 18h au 5 place Colbert, à Montigny-le-Bretonneux. ■

GARGENVILLE

La Maison France Services inaugurée

Ouverte depuis fin mars, le nouvel espace France Services a été inauguré le 14 mai. À Gargenville, deux conseillers aideront la population pour leurs diverses démarches administratives.

Un guichet unique pour toutes les démarches du quotidien. Les Maisons France Services incarnent une nouvelle génération de services publics. Elles permettent à chaque citoyen, où qu'il habite, d'être accueilli, informé, orienté et accompagné dans l'accomplissement de ses démarches administratives, par des conseillers formés et disponibles. À Gargenville, deux conseillers assurent ce service au quotidien, en lien direct avec les principaux opérateurs partenaires comme la CAF ou la CPAM.

Ouverte depuis le 24 mars 2025, ce nouvel espace se trouvant dans les locaux de la mairie a été inauguré le 14 mai 2025 en présence de Yann Péron, le maire gargenvil-

lois ainsi que le préfet des Yvelines Frédéric Rose. La Maison France Services de Gargenville est la 26^{ème} du département ; 16 se trouvent en milieu urbain et 10 en milieu rural. Cela s'inscrit dans une dynamique de proximité territoriale afin de répondre aux attentes concrètes des usagers. ■



En 2024, près de 80 000 démarches ont été accompagnées dans les Yvelines, avec un taux de 99,4 % d'usagers satisfaits.

POISSY

Face aux menaces sur l'emploi, les élus viennent rassurer les syndicats

Le syndicat Force Ouvrière Métaux a organisé une manifestation le 15 mai sur le site pisciacais de Stellantis afin d'alerter les élus sur la suppression possible de plusieurs milliers de postes sur le territoire. Le président du Département Pierre Bédier, le député Karl Olive et la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos s'y sont déplacés.

AURELIEN BAYARD

Le site pour la mobilisation du 15 mai n'a pas été choisi par hasard : l'usine Stellantis de Poissy. En effet, depuis plusieurs mois, les syndicats du constructeur automobile alertent sur une éventuelle fermeture de leur site, la faute à un plan de production ne dépassant pas 2028 ainsi qu'une communication des équipes dirigeantes laissant encore planer le doute. De plus, des rumeurs font état de l'arrivée du futur stade du Paris-Saint-Germain même si d'autres

lieux tiennent la corde comme Mas-sy (Essonne). « Il fallait alerter tout le monde, les décideurs, les politiques et les sensibiliser » martèle Brahim Ait Athmane, secrétaire syndicat FO Métaux du Val de Seine, instance syndicale à l'origine de cette manifestation. Car selon eux, ce sont près de 16000 emplois qui seraient menacés au niveau de la Vallée de Seine.

En dehors de Stellantis, trois autres sociétés n'ont pas le moral au beau

fixe. Il s'agit de Selmer, Safran et En-vea. « Chacun a des problèmes qui lui sont propres » explique le syndicaliste. Pour le fabricant d'instruments à vent et à bec, le carnet de commande commence à se désespérer tandis que leurs outils de production deviennent obsolètes. Un écueil qu'est aussi en train de rencontrer l'entreprise aéronautique, « les cinq équipes sont au maximum de leur potentiel et il va falloir qu'il s'agrandisse ». Enfin, la société pisciacaise est victime de son actionnaire majoritaire. « C'est un fonds de pension américain qui demande une rentabilité à deux chiffres. Là, ils sont en train de faire partir tous les emplois en Angleterre et la France va être vidée de la matière grise » s'exaspère Brahim Ait Athmane.

4000 postes ont donc une épée de Damoclès au-dessus de leur tête, « et comme un emploi direct en représente trois autres indirects », voici comment le syndicat arrive au nombre de 16000. Face à cette menace, plusieurs élus yvelinois ont répondu à l'appel lancé par Force Ouvrière et sont même allés au contact des manifestants. Il s'agit du président du Département Pierre Bédier, le député de la 12^{ème} circonscription

Karl Olive et de la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos.

L'ex-édile de la cité Saint-Louis a rappelé les nombreuses actions mises en place il y a quelques années afin de préserver l'emploi lorsque Stellantis a cédé certains actifs fonciers : « En 2015, la Ville a acquis le Forum Armand Peugeot. Nous avons également facilité la vente du centre Maurice Clerc, devenu aujourd'hui un quartier dynamique de Poissy, et investi dans l'achat de quatre hectares en face du Technoparc pour développer une nouvelle zone d'activité économique. »

Du côté de Pierre Bédier, la carte « préempter » est prête à être dégainée sur des parcelles du site de Poissy. « Il faut quelque chose qui ait du sens, qui crée de la richesse et du travail. En dehors de la logistique, on peut tout s'imaginer, même un stade » a déclaré l'homme fort des Yvelines au Parisien.

« L'action d'hier n'était qu'un début » prévient Brahim Ait Athmane. Celui-ci indique que son syndicat a déjà pris rendez-vous avec le maire de Mantes-la-Ville Sami Damergy ainsi qu'avec la sous-préfète en charge de l'économie Charlotte Duc-Bragues afin de trouver des solutions. ■

EN BREF

POISSY

La Villa Savoye en lice pour devenir le Monument préféré des Français

Le célèbre édifice pisciacais, imaginé par Le Corbusier, est en concurrence avec la Basilique-Cathédrale de Saint-Denis pour représenter la région Île-de-France. Les volets sont ouverts jusqu'au 26 mai.

Ce sont deux visions, deux façons de voir l'architecture qui s'affrontent pour représenter l'Île-de-France, lors de la finale de l'édition 2025 du concours du Monument préféré des Français. Les Franciliens sont invités à choisir entre la Basilique-Cathédrale de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), nécropole des rois de France depuis la mort du roi Dagobert en 639, et la Villa Savoye de Poissy, chef d'œuvre d'architecture de Le Corbusier. Vous pouvez voter en ligne jusqu'au lundi 26 mai pour que la Villa Savoye représente la région lors de la grande finale présentée par Stéphane Bern, qui sera diffusée sur France 3 en septembre prochain. Cela se passe directement sur le site de France Télévisions (france.tv/france-3/le-monument-preferé-des-francais/). ■



Plusieurs élus yvelinois (dont Karl Olive au centre) se sont déplacés sur le site Stellantis de Poissy pour aller à la rencontre des manifestants.

INDISCRETS

L'ancienne députée des Yvelines et actuelle ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Aurore Bergé, a écrit à TikTok le jeudi 14 mai dernier pour lui demander la suppression du compte de l'influenceur AD Laurent. La raison ? Celui-ci y propageait du contenu « extrêmement préoccupant », qui présentait « une vision déformée et toxique de la sexualité où la domination et la violence prennent le pas sur le respect et le consentement », comme elle l'explique dans ladite lettre, révélée par RTL. Elle a même fini par obtenir gain de cause : l'influenceur au CV qui ferait pâlir n'importe quel prix Nobel (acteur de films pornographiques et ancien candidat de télé-réalité) a vu son compte banni par la plateforme chinoise. Le député Arthur Delaporte, président de la commission d'enquête sur les dérives de TikTok à l'Assemblée nationale, a annoncé que l'influenceur controversé sera convoqué le 10 juin prochain pour une audition. ■

Lors de l'annonce de la fin de la gratuité de la Fête de l'air pour les plus de 16 ans, de nombreuses personnes se sont indignées sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à assurer qu'elles n'y mettraient plus les pieds. Alors, maintenant que celle-ci s'est déroulée le week-end dernier, on peut se poser la question : y a-t-il eu un boycott de l'événement ? Il faut croire que non. L'aérodrome des Mureaux-Verneuil-sur-Seine s'est félicité, dimanche en fin de journée, de l'affluence de cette nouvelle édition qui a atteint plus de 15000 visiteurs. Ça en faisait, du monde, pour assister aux spectacles de voltige du Rafale Solo Display. ■

Dans ses questions au Gouvernement, le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive (Renaissance) a soulevé une problématique trop peu évoquée dans le débat public, celle des chats errants, « qui pèse lourdement sur nos communes », comme il l'a souligné. En interpellant le ministre de l'Agriculture sur les aides concrètes prévues et sur l'éligibilité des communes, il a voulu s'assurer que « l'État apporte des réponses concrètes, durables et à la hauteur des enjeux ».

Annie Genevard lui a alors rappelé qu'une dotation de 3 millions d'euros est inscrite dans la loi de finances 2024 pour accompagner les intercommunalités volontaires dans la stérilisation des chats errants et domestiques, et qu'un appel à projets national a été lancé du 2 septembre au 10 octobre 2024. Toutefois, toutes les communes n'étaient pas éligibles, seulement celles ayant déjà mis en place des dispositifs opérationnels, « dans une logique d'efficacité et de reproductibilité ». ■

EN BREF

POISSY

Le CFA Afipe modernise ses locaux

L'établissement de formation, qui accueille pas moins de 600 étudiants, a inauguré ses nouveaux espaces de travail le jeudi 15 mai dernier en présence des élus locaux.

Espaces pédagogiques modernes, nouvelle salle des formateurs, espace détente... Le Centre de Formation et d'Apprentissage Afipe a levé le voile sur 400 m² de nouveaux espaces de travail dédiés à la partie vente et commerce, le jeudi 15 mai dernier à Poissy.

Sandrine Berno Dos Santos, maire de Poissy, et Samira Tafat, adjointe à l'apprentissage, à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, étaient présentes pour l'occasion tout comme le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive (Renaissance). « Cette transformation ambitieuse, financée à hauteur de plus de 1,1 million d'euros pour les tra-

vaux et de 140000 euros pour les équipements, démontre la volonté de l'AFIPE d'offrir aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage, a-t-il déclaré sur ses réseaux sociaux. La création d'un studio photo/vidéo, l'aménagement d'un laboratoire de sciences-physique pour les CAP, ainsi que la mise en place d'un cadre de travail adapté aux formateurs, illustrent cette dynamique ». ■



Cette inauguration était l'occasion de tester les nouveaux équipements du CFA.

VILLE DE POISSY

POISSY

Romain, agent de proximité du projet T13 : « Pour rassurer les gens, on se projette »

Pendant 3 jours, la semaine dernière, les Pisciacaises et Pisciacais ont pu échanger sur le terrain avec Romain Kouo, médiateur mandaté par Île-de-France Mobilités pour répondre aux interrogations et inquiétudes des habitants à propos du prolongement du tram T13. Rencontre.

■ MAXIME MOERLAND

D'abord au club Saint-Exupéry, puis au club Péguy et enfin sur le marché : si les habitants de Poissy ont plutôt l'habitude de l'avoir au téléphone, c'est sur le terrain qu'ils ont pu rencontrer Romain Kouo, du mercredi 13 au vendredi 15 mai. Son rôle ? Renseigner les Pisciacaises et Pisciacais au sujet du projet de prolongement du tramway T13 vers Achères via Poissy, et ce depuis le début des travaux concession-

naires en automne dernier. Pendant 3 jours, ils ont pu le croiser, gilet fluo sur les épaules, dans les différents quartiers de la commune. « Les gens me font part de leurs demandes, de leurs préoccupations, de leurs réclamations, et si je peux répondre, je réponds. Sinon, je passe le relais au maître d'ouvrage ou au concessionnaire », raconte-t-il.

Il faut dire que le projet ne fait pas que des heureux. Il n'y a qu'à voir

les plaintes des riverains sur les réseaux sociaux, où le scepticisme est (comme souvent) de rigueur. « Il y a même une chaîne Youtube qui est contre le projet », note Jean-Marc, conducteur du T13 venu se renseigner sur le prolongement de la ligne auprès du stand de Romain.

« C'est vrai qu'il y a beaucoup d'inquiétudes, admet ce dernier. À propos des démolitions qui vont être faites, par exemple, mais aussi en termes de bruit, de nuisances, et de la qualité des populations qui vont arriver sur la ville. Dans l'immédiat, on comprend qu'ils soient impactés par les travaux, donc pour rassurer les gens, on se projette. Il y a la valeur des logements qui va augmenter avec le tram. Et il faut aussi penser aux nouvelles générations, à quel point cela va peut-être vous faciliter la vie en termes de mobilité, sans oublier tous les aménagements urbains qui vont apporter beauté et verdure à la ville ».

Qu'ils soient réceptifs ou non aux arguments évoqués, il faut dire qu'une présence humaine a plutôt tendance à rassurer, mais aussi à faciliter certaines procédures sou-

vent fastidieuses. « Tout à l'heure, une dame est venue me voir parce qu'elle a été expropriée, son pavillon va être détruit, et elle a encore ses effets dans la maison, nous raconte le médiateur. Tout ça, c'est de l'affectif. Elle n'avait eu aucune réponse jusqu'à aujourd'hui, mais là, je vais tout faire pour que les choses aillent plus vite ».

Mais comme le dit Romain lui-même, « les permanences, c'est un plus ». Son quotidien, c'est les appels téléphoniques, pour rester à disposition des riverains en cas de question ou de souci. « La dernière expérience que j'ai eu, c'est à la grande ceinture. On va mettre une base vie SNCF de ce côté-là, donc il fallait réaménager le secteur avec un compacteur qui damait le sol, et qui faisait vibrer tout le quartier. J'ai reçu des appels de part et d'autres, de gens qui avaient peur que leur maison s'écroule, alors je suis allé voir le chef de chantier pour qu'ils utilisent un compacteur moins puissant, même si cela prolongeait la durée des travaux. Il faut que tout le monde soit apaisé ». Surtout que le chantier n'est pas prêt d'être terminé : les travaux concessionnaires et préparatoires sont toujours en cours, tandis que la mise en service est prévue pour 2028. ■

■ EN BREF

ILE-DE-FRANCE

Les tickets de métro en carton, c'est bientôt fini

À partir de l'été 2026, les titres de transports cartonnés ne seront plus acceptés pour voyager au sein du réseau de transport francilien, comme annoncé officiellement par Île-de-France Mobilités.

C'est la fin d'une époque : Île-de-France Mobilités a précisé les modalités de la disparition définitive des tickets magnétiques en carton, prévue pour l'été 2026. Depuis le mardi 13 mai, ils ne sont déjà plus vendus dans 400 gares, soit la moitié du réseau. En octobre prochain, ils seront retirés de tous les guichets et automates. L'objectif : moderniser, réduire les déchets et favoriser les solutions numériques. Aujourd'hui, 76 % des titres sont dématérialisés via smartphones, montres connectées ou passes rechargeables comme le Navigo Easy. La formule Liberté+, au tarif de 1,99 euros par trajet, sera disponible sur mobile à partir de mi-juin. Les tickets déjà achetés resteront valables jusqu'à l'été 2026. Ce retrait, amorcé dès 2021, signe la fin du petit bout de carton lancé en 1900. Les ésitériophiles, collectionneurs de tickets, s'en souviendront. ■



Romain Kouo (à gauche) sur son stand du club Saint-Exupéry aux côtés de Jean-Marc Cambray, conducteur du tramway T13.

LAGAZETTE YVELINES

■ EN BREF

YVELINES

La Préfecture forme ses agents à la sécurité routière

À l'occasion de la Journée nationale de la sécurité routière au travail, la Préfecture des Yvelines organisait le 12 mai une opération de sensibilisation d'envergure à destination de ses agents et de ceux du tribunal administratif.



Le temps fort de la journée était la démonstration de désincarcération effectuée par les pompiers des Yvelines.

© PREFET 78

Quiz, simulateurs, karting, démonstrations des secours et animations variées : tout était réuni pour rappeler, de manière ludique et pédagogique, l'importance des bons réflexes au volant, le lundi 12 mai dernier à la préfecture des Yvelines.

Cette journée a été animée par la coordination à la sécurité routière, avec le soutien des pompiers, de la police nationale, de la gendarmerie, de la Prévention routière et de la Macif. L'objectif ? Encourager des comportements responsables et promouvoir une culture partagée de la sécurité sur la route, au travail comme dans la vie quotidienne.

Rappeler les bons réflexes au volant

L'événement était organisé dans le cadre du lancement des Journées de la sécurité routière au travail, organisées toute la semaine dernière dans de nombreuses grandes entreprises, PME et startup du pays. Car pour rappel, le risque routier constitue la première cause de décès au travail. ■

ROSNY-SUR-SEINE

Une journée pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route

La municipalité de Rosny-sur-Seine organise une grande journée d'animations gratuites liées à la prévention routière le samedi 21 juin, de 14 h à 18 h, sous la bulle de tennis du chemin des Martinets.

La Ville poursuit son engagement pour la sécurité routière. Après avoir donné naissance à une piste éducative, elle a organisé une journée de sensibilisation aux règles à respecter au volant, avec au programme, des ateliers vélo, des simulateurs de conduite de deux et quatre roues, un parcours alcoolémie, un véhicule tonneau ou encore un test de choc à 30 km/h. Petits et grands pourront expérimenter, comprendre et prévenir les dangers de la route de manière concrète.

Dès 14 ans, certaines activités permettent d'aborder les risques liés à l'alcool au volant et à la vitesse. Pour tous,

des ateliers de premiers secours et de mobilité douce complètent le programme. Une initiative pédagogique soutenue par les intervenants départementaux de sécurité routière, pour adopter les bons réflexes sur la route. ■



La piste d'éducation routière du chemin des Martinets permet déjà aux scolaires de mettre en application leurs connaissances théoriques en terme de sécurité routière.

VILLEDE ROSNY-SUR-SEINE

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

De l'assiette à l'engrais, le cercle vertueux des repas des collégiens yvelinois

Tryon Environnement dressait le bilan de la valorisation des biodéchets alimentaires des collèves yvelinois le 13 mai. Grâce à son unité Modul'O à Carrières-sous-Poissy, les restes de repas peuvent être transformés en biogaz ou en engrais.

■ AURELIEN BAYARD

« Finis ton assiette ! » Que se passe-t-il lorsque cette injonction n'est pas respectée le midi dans les 115 collèges yvelinois ? Il conduit chaque année à la production de 665 tonnes de biodéchets. Mais leur aventure ne se termine pas au fond d'un sac poubelle. Depuis 2021, le Département a mis en place un système de tri – « deux ans avant l'échéance que la loi AGECE nous imposait » se targue Pierre Bédier, le président de l'instance départementale – pour qu'ils puissent être collectés par Tryon Environnement. Les camions de cette société créée en 2019 arpentent le territoire pour ensuite tous les amener sur le site carriérois de Valoseine, où Tryon Environnement organisait le 13 mai un bilan de la valorisation des biodéchets alimentaires.

Les éco-délégués du collège Georges Pompidou d'Orgerus étaient conviés à cette occasion. Le nom de leur établissement a d'ailleurs permis au président du

Département de démontrer toute sa culture politique. « Le souci environnemental est très ancien en France avec le premier ministre de l'écologie qui était sous Pompidou. » Cependant, l'homme fort des Yvelines n'est pas un grand fan de l'écologie punitive, il préfère l'écologie créative. Et c'est ce que vont lui démontrer les éco-délégués.

Grâce à une pesée effectuée tous les vendredis avant et après les repas, les collégiens ont pu mettre en place diverses actions pour mieux appréhender « la valeur de chaque aliment ». Par exemple, ils ont dorénavant le choix entre des petites ou des grandes assiettes et la taille des bouts de pain a été réduite car ils avaient remarqué que c'était la première source de gâchis. Enfin, une partie des biodé-

chets est prélevée afin d'être utilisée dans le potage de leur école. Pour le reste, les enfants ont pu comprendre comment ils sont transformés par l'unité Modul'O par l'intermédiaire d'un parcours pédagogique.

Le processus, qui reprend le mécanisme de digestion d'une vache, est entièrement naturel et produit d'une part du biogaz qui est un combustible renouvelable, et d'autre part un fertilisant organique naturel appelé digestat. Fertilisant qui a été répandu sur 66 Ha de terre appartenant à des agriculteurs locaux, les mêmes qui permettent de composer les assiettes des collégiens. La boucle est bouclée. ■



Tous les mardis, Valoseine accueille des étudiants sur le site de Carrières-sous-Poissy afin de leur montrer leurs activités grâce à des stands pédagogiques.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Une carte pour recenser les producteurs locaux du territoire

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et l'Association pour un Développement Agricole Durable en Seine-Aval (ADADSA) ont réédité la carte « Manger local » qui référence une quarantaine de bonnes adresses de la Vallée de Seine.



Il existe en Île-de-France plus de 15 000 producteurs alimentaires, sociétés de métiers de bouche et PME artisanales.

Distributeurs automatiques, ventes à la ferme, marchés ou camions itinérants : les circuits courts ont le vent en poupe dans le territoire de Grand Paris Seine et Oise. Pour encourager cette consommation de proximité, la communauté urbaine met à disposition une carte gratuite répertoriant les bonnes adresses locales, que cela soit des points de vente ou même des lieux de cueillette.

Disponible dans les 73 mairies, équipements culturels, offices de tourisme de la Vallée de Seine mais aussi chez les producteurs cités, la carte « Manger local 2025 » est munie d'un QR code permettant d'avoir

accès à sa version numérique. Elle met en lumière le savoir-faire de la centaine d'exploitants agricoles du territoire, dont une quinzaine en bio.

« La consommation locale permet de soutenir les exploitations du territoire, de maintenir des paysages ruraux et de valoriser le travail des agriculteurs et des artisans, souligne la communauté urbaine. Acheter auprès des producteurs locaux contribue à sauvegarder la richesse agricole et la spécificité des terroirs. Une nécessité quand on sait que 75 % des variétés agricoles cultivées dans le monde ont disparu depuis 1900 selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. ■

■ EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Des Olympiades citoyennes sous le signe de la tolérance

Le vendredi 16 mai dernier, à la veille de la Journée mondiale contre l'homophobie, la Ville de Carrières-sous-Poissy a organisé la toute première édition des Olympiades citoyennes des cités éducatives des Yvelines.

Accueillis par le maire carriérois Eddie Aït et le préfet délégué à l'égalité des chances Marc

Tschiggfrey, 110 collégiens issus de 10 établissements du département des Yvelines ont participé à

des ateliers de sensibilisation aux discriminations, le vendredi 16 mai au complexe Bretagne de Carrières-sous-Poissy, à l'occasion des premières Olympiades Citoyennes des cités éducatives.

Organisée avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Ligue de l'enseignement, la journée a aussi permis de récompenser les lauréats du concours Alter'égaux 2025, qui invitait les collégiens à promouvoir les valeurs de tolérance et de respect, à travers une affiche ou une vidéo de prévention au racisme, à l'antisémitisme et à l'homophobie.

Le collège Flora Tristan récompensé

Le collège Romain-Rolland de Sartrouville a été récompensé dans la catégorie vidéo, tandis que le collège Flora-Tristan de Carrières-sous-Poissy s'est illustré dans la catégorie affiche, pour son projet « Uni.es dans la diversité », Uni.es dans les diverses cités. ■



La Ville de Carrières-sous-Poissy s'apprête à être labellisée « Cité éducative » aux côtés de Limay, Poissy ou encore Mantes-la-Jolie.

ACHERES

Le Conseil municipal des jeunes en visite au Parlement européen

Les jeunes élus achérois sont partis à la découverte de Strasbourg et de ses institutions, les 10 et 11 mai derniers, dans le cadre d'un séjour éducatif.

Carnet de voyage en main et curiosité en éveil, les membres du Conseil municipal des jeunes de la commune d'Achères ont vécu deux journées riches en découvertes, les samedi 10 et dimanche 11 mai derniers. Direction Strasbourg, capitale européenne, pour une immersion au cœur des institutions de l'UE. Au programme de ce court séjour, une visite du

Parlement européen, l'exploration du patrimoine local et une escapade allemande à Kehl, ville située juste de l'autre côté du Rhin. Une aventure citoyenne et transfrontalière dont vous pourrez bientôt lire le récit. « Chaque jeune a endossé le rôle de mini-reporter pour raconter cette belle expérience dans un article qui paraîtra dans le magazine de la ville », annonce la municipalité. ■



Une visite organisée au lendemain de la Journée internationale de l'Europe.

YVELINES MARCHÉS DES PRODUCTEURS

100%
convivial
et local !



- Samedi 17 mai
La Celle-les-Bordes
- Samedi 24 mai
Meulan-en-Yvelines
- Samedi 14 juin
Neauphle-le-Château
- Samedi 21 juin
Bréval
- Samedi 28 juin
Achères



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

VALLEE DE SEINE Deux anciens maires face aux juges cette semaine

Christophe Delrieu, ancien maire de Carrières-sous-Poissy, et Michel Vialay, ex-maire de Mantes-la-Jolie, ont comparu devant le tribunal le 13 mai. Le premier devait s'expliquer sur des attributions douteuses de marchés publics, quand au second, il devait justifier certaines dépenses.

■ AURELIEN BAYARD



Les deux anciens maires Christophe Delrieu et Michel Vialay pourront se donner rendez-vous à Versailles le 27 mai, date de leur jugement dans leurs affaires respectives.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Deux anciens édiles, un même lieu, le tribunal judiciaire de Versailles. D'un côté Christophe Delrieu, maire de Carrières-sous-Poissy entre 2014 et 2020, qui devait répondre pour trois atteintes à la liberté d'accès ou à l'égalité des candidats dans les marchés publics. Les faits auraient été commis du 1^{er} au 31 mai 2015, du 1^{er} au 31 décembre 2019 et du 1^{er} avril au 31 mai 2020. Et de l'autre, Michel Vialay, maire de Mantes-la-Jolie de 2005 à 2017, accusé de détournement de fonds publics pour plus de 51 000 euros. Commençons par l'ex-élu carriérois.

D'après 78Actu, il aurait passé plusieurs commandes pour la mise en place du numéro spécial d'appel d'urgence, le 3017, permettant de joindre la police municipale (400 000 euros environ), pour trois parasols (50 000 euros HT) et également la commande d'enseignes pour des commerces (68 000 euros).

C'est le maire en poste actuellement, Eddie Aït, qui a effectué ces signalements. Toutefois, malgré les faits reprochés, le président de la cour a déclaré que « l'enquête n'a démontré aucun enrichissement personnel, juste un affranchissement des règles » rapporte le site internet d'informations locales.

Christophe Delrieu s'est justifié sur chaque dépense. Tantôt « l'urgence

de certains moments, notamment lors du confinement » note 78Actu, tantôt « dans une mairie tout le monde se prévaut de la parole du maire pour faire des choses ». Mais dans tous les cas, il estime qu'il n'a jamais dérogé aux règles de seuil imposées par la loi pour parapher les contrats. Les avocats de la partie adverse, la Ville de Carrières-sous-Poissy, ont fait savoir que « des prestations et des surcoûts ont été payés » pour ces mar-

chés, surcoûts qui méritent d'être remboursés selon eux.

Le parquet, estimant qu'il a fauté en connaissant parfaitement les règles de seuil des commandes publiques, a réclamé entre 4 et 5 mois de sursis simple. Les avocats de l'ancien maire carriérois ont alors rappelé les propos du président de la cour : « Il n'a pas mis un euro dans sa poche, pas un restaurant, pas une cravate. Et on va demander sa mise à mort en demandant de tout rembourser ? » Le dénouement sera connu le 27 mai.

Pour Michel Vialay, l'enrichissement personnel est fortement pressenti par le tribunal. L'ex-maire de Mantes-la-Jolie est accusé d'avoir détourné précisément 51 678 euros. D'après le site d'informations locales, cela pouvait être aussi bien dans des restaurants, des bouteilles de vin, des foulards Hermès voire un lampadaire. Toutefois, on ne pourra pas reprocher à ses avocats d'avoir bien travaillé puisqu'ils ont rendu à la cour 17 pages de conclusions de relaxe. Cependant, cet avis est loin d'être partagé par la Chambre régionale des comptes (CRC).

Lorsqu'elle s'est penchée sur les diverses dépenses de l'ancien dé-

puté de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, la CRC n'a pas apprécié le « défaut de formalisme » dans les notes de frais dont 78Actu rapporte certaines mentions : « cadeau naissance », « gerbe cérémonie » et « départ à la retraite ». En face, Michel Vialay a rétorqué qu'il « faisait comme ses prédécesseurs », en utilisant une régie d'avance, créée en 1991. « Personne n'a fait aucune remarque, ni le contrôle de légalité, ni la chambre des comptes lors d'un autre contrôle en 2009. Alors, oui, je faisais des dépenses en tant que maire. Je présentais la facture à la régie qui me remboursait. Tout simplement » s'est justifié l'homme de 65 ans dont les propos ont été mentionnés par le site d'informations locales.

Le parquet a requis six mois d'emprisonnement avec sursis. Avant de s'en aller, Michel Vialay a exprimé sa stupéfaction : « Depuis le début, je suis dans l'incompréhension. J'ai toujours respecté les règles, les textes et donné beaucoup de mon temps. Personne ne m'a alerté de quoi que ce soit. » À l'instar de Christophe Delrieu, il connaîtra son sort le 27 mai. Par ailleurs, il devra également comparaître devant le tribunal administratif de Versailles : la Ville de Mantes-la-Jolie lui demande de rembourser ces 51 678 euros. ■

POISSY

« Indignation » après la dégradation d'une salle de prière

La salle de prière du quartier Saint-Exupéry a été vandalisée le 13 mai, ce qui a provoqué de nombreuses réactions des personnalités politiques locales comme le député Karl Olive.

Visiblement, certains n'ont pas compris le but du rassemblement du 6 mai dernier. D'après le *Pari-*

sien, la salle de prière musulmanes du quartier Saint-Exupéry à Poissy a été victime de dégradations le 13 mai. D'après le *Pari-*

sien, des tapis de prières ont été jetés au sol et les câbles permettant de gérer la lumière et le son ont été coupés. Ces exactions ont été découvertes par les fidèles au petit matin. « Nous sommes abasourdis, on ne comprend pas ce qui a pu se passer et qui pourrait nous en vouloir », s'est lamenté l'un d'entre eux au quotidien d'informations régionales.

« Nous sommes abasourdis »

Si l'affaire est suivie avec la plus grande attention par les services de police, ils ne pourront malheureusement pas compter sur les vidéos des caméras de surveillance puisque le bâtiment n'en est pas équipé. Le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive s'est exprimé dans un long post sur X (ex-Twitter) : « Cette mosquée incarne le vivre-ensemble que nous bâtissons jour après jour à Poissy. Je suis révolté de constater que, chaque semaine, de nouvelles atteintes viennent fragiliser ce lien de fraternité et de respect que nous avons patiemment construit. » ■

MANTES-LA-VILLE

Une dent cassée pour un policier qui séparait des jeunes lors d'une bagarre

Les policiers de Mantes-la-Ville sont intervenus le 24 avril afin de stopper un groupe d'individus armés de barres de fer agressifs envers des riverains. Dans la lutte, un des fonctionnaires d'état s'est pris un coup de poing, lui cassant une dent.

Dans la soirée du 24 avril à Mantes-la-Ville, un couple était en train de se faire invectiver par une vingtaine de personnes armées de barres de fer. Les effectifs de la BAC locale sont donc rameutés sur place et tentent de calmer les choses. Sauf qu'un homme de 55 ans décide de se jeter sur un membre des forces de l'ordre, lui assénant un coup de poing, ce qui brise une dent au policier. L'individu est finalement interpellé sans difficulté.

Au cours de ce pugilat, d'autres personnes s'immisçaient dans l'intervention de Police : deux Mantevillois âgés de 16 et 17 ans qui souhaitaient aller au contact des fonctionnaires, et deux autres jeunes de la même commune mais âgés de 18 ans proférant « seulement » des insultes. Un cinquième

individu est également interpellé, victime de menaces de la part du groupe agressif et porteur d'un couteau. Durant leurs auditions, trois ont reconnu les faits. Quant à l'auteur du coup de poing, il a minimisé les faits tandis qu'un autre avançait même qu'il voulait apaiser les tensions.

L'auteur du coup de poing minimise les faits

L'un des mineurs a écopé d'une peine d'emprisonnement de 8 mois assortie d'un sursis simple. L'homme de 55 ans sera entendu prochainement par le tribunal de Versailles. Deux ont finalement été relâchés sans poursuite judiciaire. Enfin, le porteur de l'arme blanche a fait l'objet d'une ordonnance pénale. ■



Ces faits interviennent moins d'une semaine après l'agression d'une femme musulmane.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

LA VERRIÈRE

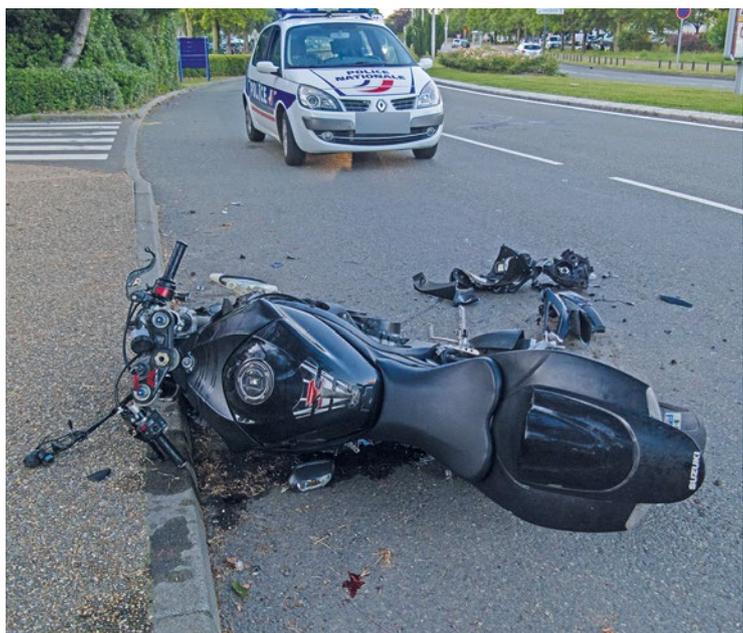
Le maire prend le phénomène de rodéos urbains « très au sérieux »

Nicolas Dainville sait combien les rodéos urbains dérangent la quiétude des habitants de sa commune. Il s'est récemment exprimé dans un communiqué dans lequel il explique « **prendre ce phénomène très au sérieux** ».

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Avec le retour des beaux jours les rodéos sauvages sont également de la partie, au grand dam des habitants et des municipalités

qui tentent d'endiguer ce phénomène qui prend de l'ampleur, grâce notamment à la diffusion de vidéos d'acrobaties sur les réseaux



Les Villes constatent une recrudescence des rodéos urbains avec le retour des beaux jours.

sociaux. À La Verrière, le maire LR, Nicolas Dainville, a publié le 12 mai un communiqué dans lequel il explique agir contre ces phénomènes.

« Chers Verriérois, avec l'arrivée des beaux jours, nous subissons la recrudescence des rodéos à 2 roues. C'est une pratique insupportable. Elle viole le code de la route, représente un réel danger pour les riverains et provoque des nuisances sonores inacceptables. Les auteurs de ce délit risquent une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende », commence-t-il par rappeler.

Avant de poursuivre : « Sur La Verrière, je prends ce phénomène très au sérieux. Relevant d'une compétence de l'État, je relaye systématiquement toutes vos alertes au commissaire divisionnaire de la Police nationale. Résultat, la Police nationale a intensifié ses passages avec des renforts départementaux. Des opérations spéciales ont aussi été organisées permettant des interpellations, la saisie et la destruction de moto-cross. Mais il reste encore beaucoup à faire ! ».

Selon l'édile, les auteurs de ces rodéos, « sont souvent interpellés dans un second temps, en toute sécurité, suite aux informations transmises

qui permettent de les identifier (boires, description des engins et des auteurs, lieux de dépôt...) ». Il incite également les habitants à composer le 17 lorsque ces derniers sont témoins de rodéos.

« Notre police municipale est aussi à votre disposition afin de recueillir toutes les informations utiles à transmettre au commissariat et mettre ces individus hors d'état de nuire. C'est malheureusement un phénomène national », ajoute l'élu.

« En Gironde, un élu municipal a ainsi été agressé en voulant stopper un rodéo urbain. À Évoian-les-Bains, c'est un pompier qui s'est fait renverser et qui est grièvement blessé. Malgré cela, notre mobilisation continue sans relâche. Des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge sont organisées (stage Savoir rouler, diffusion d'un film de prévention...). Notre police municipale et nos médiateurs sont aussi en alerte. Comptez sur ma détermination », conclut Nicolas Dainville.

Pour signaler des rodéos urbains, vous pouvez contacter la Police nationale au 17 ou la police municipale au 01 77 04 88 61 ou à police.municipale@mairie-laverriere.fr. ■

YVELINES

Appel à témoins après la disparition d'une adolescente de 15 ans

Nouvelle disparition concernant Inès Zeroual, une ado de 15 ans. Résidant au Perray-en-Yvelines, elle a été aperçue pour la dernière fois le 5 mai.

Inès Zeroual, une jeune fille de 15 ans est portée disparue depuis le 5 mai, vers 8 h 40, après avoir quitté son domicile. La jeune fille est domiciliée au Perray-en-Yvelines. Un appel à témoins a été lancé le 14 mai pour tenter de la retrouver. Cette adolescente qui mesure 1 m 65 a des cheveux châtain foncés avec des mèches caramel et les yeux marrons. Elle est de type nord africaine et de corpulence maigre. « La dernière fois qu'elle a été aperçue, elle portait un t-shirt noir, un jean gris foncé, une paire de chaussures noires de la marque Vans ainsi qu'un sac à dos Eastpak noir », précise l'appel à témoins. Si vous avez des informations, contactez le commissariat de Rambouillet au 01 30 46 27 62. Pour rappel, ce n'est pas la première fois qu'un appel à témoins est lancé pour cette adolescente. En octobre 2023, nous avons déjà évoqué une disparition la concernant. Elle avait été retrouvée une semaine plus tard à la gare de Sarreguemines, en Moselle. À plus de 450 km de chez elle. ■

TRAPPES

Suite d'un guet-apens perpétré en janvier dernier lors duquel un homme avait été blessé par balle

Un homme déjà incarcéré à Bois-d'Arcy a été extrait de sa cellule pour être mis en examen pour tentative de meurtre, lors d'une agression qui avait eu lieu en janvier dernier, à Trappes.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Un jeune homme de 22 ans a été mis en examen le 14 mai, pour tentative de meurtre. « Il est soupçonné d'avoir ouvert le feu sur un habitant de Montreuil (Seine-Saint-Denis), âgé de 25 ans, le 3 janvier 2025, à Trappes, après lui avoir tendu un piège bien ficelé », relate *Le Parisien*.

Revenons sur ces faits de janvier dernier. Dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 janvier 2025, à 2 h 30 du matin, le jeune homme qui vient de Montreuil se rend dans la rue Victor Jara, à Trappes, pour voir une jeune femme, avec qui il pensait discuter sur le réseau social Snapchat. Lorsqu'il arrive au pied de l'immeuble, il envoie un message à son flirt et elle lui répond de monter. Le jeune homme monte alors, mais très vite, il se

rend compte que l'immeuble dans lequel il pénètre est désaffecté.

« Il a pris conscience qu'il y avait un souci et a décidé de rebrousser chemin », explique une source proche de l'affaire. Malheureusement pour lui, alors qu'il arrive dans le hall de l'immeuble, quatre personnes cagoulées et armées l'attendent. Les quatre individus donne l'ordre au jeune homme de leur donner ce qu'il a dans les poches. « L'un d'eux le saisit par le col de son manteau et l'autre lui arrache sa sacoche. La victime tente de se débattre mais il encaisse aussitôt un coup de crosse de fusil dans la mâchoire, avant de recevoir une balle dans la cuisse. Ses agresseurs le laissent sur place », précise *Le Parisien*.

Tant bien que mal, la victime parvient à prévenir les secours. « Le blessé par balle a reçu les premiers soins prodigués par les policiers de la Bac (Brigade anti criminalité) à leur arrivée sur place en attendant les pompiers et le Samu », écrivait *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines* dans un article du 7 janvier 2025. Le jeune homme est ensuite conduit, avec un pronostic vital engagé, à l'hôpital Georges Pompidou (XV^e arrondissement de Paris) où il est opéré et sauvé par l'équipe médicale. Les urgences médico-légales lui prescriront par la suite pas moins de 126 jours d'ITT (Incapacité totale de travail).

Ce sont les enquêteurs de la brigade des atteintes aux personnes de la DCT 78 (Division de la criminalité territoriale) qui mènent les investigations. « Ils travaillent sur la téléphonie et remontent les traces laissées par le compte Snapchat de la fausse jeune femme qui l'a attiré dans ce piège. L'adresse IP de ce



Un homme était tombé dans un guet-apens, en janvier dernier, et avait reçu une balle dans la jambe.

compte renvoie à l'identité d'une famille de Saint-Cyr-l'École. L'état se resserre autour de son jeune fils, qui est déjà incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy », poursuivent nos confrères. Après les recherches effectuées, il a été prouvé que son téléphone portable a borné sur

les lieux de l'agression, à la même heure. Ainsi, le mardi 13 mai, celui qui est soupçonné d'avoir tiré sur la victime, a été extrait de sa cellule et placé en garde à vue à Viroflay. Durant ses auditions il a refusé de parler. Et les perquisitions menées à son domicile n'ont rien donné. ■

SPORT

LA REDACTION

TENNIS DE TABLE

Ailani Stainmesse, 8 ans et grande promesse du « ping » français

Du 30 mai au 1^{er} juin se dérouleront les championnats de France de tennis de table à Lille. À 8 ans, la Carriéroise Ailani Stainmesse sera la plus jeune pongiste de ce tournoi. Portrait d'une graine de champion.

AURELIEN BAYARD



L'année prochaine, Ailani Stainmesse s'entraînera environ 10 h par semaine à l'AS Pontoise-Cergy Tennis de Table.

la Ligue des Champions, deux fois même » s'amuse le directeur technique du club Christian Adam. Celles-ci trônent d'ailleurs aux côtés des trois championnats de France dont le dernier sacre date de 2024. Enfin, autre fait notable, depuis 2008, au moins un pongiste pontoisien a participé à une olympiade.

Chaque coach est unanime lorsqu'il évoque Ailani : elle a les moyens d'atteindre les sommets. « Ses parents ne la forcent pas et elle a beaucoup d'envie » souligne Jian Min Li, ancien international chinois et entraîneur de l'académie. Cela tombe

bien, c'est ce que vise la jeune fille, avec comme sources principales d'inspiration les frères Lebrun – elle a même pu rencontrer Félix durant un match de championnat – et Prithika Pavade la numéro 1 française. Ses entraînements se déroulent souvent sous l'œil bienveillant de son père Adrien. Boxeur, il est à fond derrière sa progéniture. « Je stresse beaucoup plus lorsqu'elle joue que quand je rentre sur un ring » confie-t-il.

La joueuse de tennis de table fait actuellement partie des deux meilleures poussines, c'est-à-dire des enfants en dessous de 9 ans. Grâce

à ce classement, elle participera aux championnats de France dans la catégorie benjamine (enfants entre 10 et 11 ans) qui se tiendra à Lille le 30 mai et le 1^{er} juin. Et à 8 ans, Ailani sera la plus jeune de la compétition. « C'est la seule poussine première année, c'est assez rare comme performance » explique son père. Pour se préparer à ce changement de dimension, la Carriéroise est allée voir un psychologue du sport. « On a travaillé sur la respiration comme prendre une grande inspiration pour se concentrer » détaille la jeune fille.

Afin de « battre les Chinoises » et devenir « la meilleure », Ailani va partir cinq semaines cet été dans l'école Min Quan à Taiwan, établissement jouissant d'une grande réputation auprès des jeunes pongistes. « Ce sera enrichissant, elle va découvrir le style asiatique avec des heures de répétitions, détaille Dany Lo, un autre de ses formateurs. Elle pourra valider des acquis techniques. » Face au talent de leur petite fille, ses parents ont donc promis de tout faire pour l'accompagner, tant que son goût pour le tennis de table reste intact. « Le ping, ce n'est pas un sprint, c'est un marathon. Il faudra qu'elle garde les pieds sur terre » tempère Adrien. ■

BASKET-BALL

Les féminines de l'AS Mantaise sacrées championnes des Yvelines

Les seniors féminines de l'AS Mantaise Basket-ball joueront au niveau régional la saison prochaine après leur victoire contre Saint-Germain-en-Laye le 11 mai dernier.

C'est ce qu'on appelle finir en fanfare. En écrasant le TUESG Basket sur le score de 79 à 32, le dimanche 11 mai dernier sur leur parquet du gymnase Georges Lucan de Mantes-la-Jolie, les joueuses de l'AS Mantaise Basket-ball ont été sacrées championnes des Yvelines.

Au coude à coude avec le deuxième

Avec 16 victoires en 18 rencontres, on pourrait croire qu'elles ont survolé le championnat. Mais malgré cette performance de haut vol, elles ont fini à égalité avec Les Clayes-sous-Bois qui affiche le même bilan.

C'est finalement le nombre de points marqués, en faveur des Mantaises, qui a départagé les deux équipes. Elles évolueront, de fait, au niveau régional la saison prochaine. ■

FOOTBALL

R1 : le FC Mantois est à une victoire du titre

Vainqueur à Saint-Denis samedi dernier (2-3), le FC Mantois affrontera l'équipe réserve du FC Versailles, toujours leader avec 45 points, ce samedi pour le compte de la 22^{ème} et dernière journée. En cas de victoire, ils s'empareront de la première place.

90 minutes pour concrétiser le travail d'une saison. Voilà ce qui attend les joueurs du FC Man-

tois, ce samedi à 18h, au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. Suite à leur victoire cruciale



Tout va se jouer samedi, à 18h au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville

obtenue le week-end dernier sur la pelouse de l'US Saint-Denis, sur le score de 3 buts à 2, ils restent plus que jamais dans la course à la montée en N3, dans le groupe A de R1 Île-de-France.

Les calculs sont simples : en cas de victoire, ce samedi 24 mai à domicile face à la réserve du FC Versailles, ils s'empareront de la première place de ces derniers. Et gagneront le droit de jouer le match de barrage face au leader du groupe B, qui sera soit Le Mée, soit la réserve du Paris FC.

L'OFC Les Mureaux en danger

De l'autre côté du classement, l'OFC Les Mureaux est en danger. Battu d'une courte tête par l'équipe 2 du Paris 13 Atletico samedi dernier (0-1), les voilà 9^{èmes} du classement. Il faudra s'imposer, ce week-end face à Claye-Souilly, pour espérer se maintenir en R1 la saison prochaine. ■

BASKET-BALL

Poissy encore sauvé sur le fil ?

Après la victoire de Charleville-Mézières face au Pôle France, les Pisciacais sont en position de relégable, à l'issue de la saison régulière de NM1. Mais le club pourrait être repêché administrativement, comme l'année dernière. Explications.



L'avenir du Poissy Basket en NM1 est pour l'instant en stand-by.

Le Poissy Basket aurait pu se sauver sportivement, mais c'était sans compter sur le baroud d'honneur de Charleville-Mézières qui a finalement doublé les Yvelinois sur le gong. Classés à la 11^{ème} place de la poule B de NM1 après la dernière journée de la saison régulière, les Pisciacais devraient, en toute logique, évoluer en NM2 la saison

prochaine. Mais comme la saison dernière, le Poissy Basket pourrait finalement être repêché administrativement, a-t-on appris auprès du club. En effet, des clubs de NM2 pourraient de leur côté renoncer à la montée à l'étage supérieur, ce qui permettrait aux Jaunes et Bleus de finalement sauver leur place. Mais rien n'est encore sûr. ■

ENGAGÉS

**POUR L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

VALLEE DE SEINE

« La Troisième Vague », quand le totalitarisme s'empare d'une classe muriautine

La compagnie Le Cri Dévot travaille depuis 2 semaines, avec une classe de seconde du lycée François Villon, sur une adaptation du livre « La Vague » de Todd Strasser, qui raconte l'expérience d'un professeur qui immerge ses élèves dans un système totalitaire. On a assisté à une répétition, avant la grande représentation qui aura lieu au théâtre de la Nacelle, ce vendredi 23 mai à 21 h.

■ MAXIME MOERLAND



Le Cri Dévot permet aux jeunes de prendre conscience des mécanismes de l'embrigadement et du totalitarisme, tout en s'exprimant et en concrétisant les enseignements scolaires.

d'histoire californien aux méthodes peu orthodoxes.

En 1967, au lycée Cubberley de Palo Alto aux États-Unis, Ron Jones voulait montrer à ses élèves comment le fascisme peut s'installer insidieusement. En quelques jours, il a instauré un mouvement disciplinaire autoritaire qui a rapidement échappé à son contrôle, révélant à quel point des individus ordinaires pouvaient adopter des comportements totalitaires. Une expérience qui a donné vie à

un livre, La Vague de Todd Strasser en 1981, dont la compagnie Le Cri Dévot s'est emparée en 2016 pour créer le canevas de son spectacle « La Troisième Vague ».

« On fait beaucoup de spectacles sur la thématique de l'adolescence, et même des créations partagées où ils sont impliqués dans le processus de création, tant dans l'écriture que dans le jeu, nous explique Camille Daloz. Et La Vague, c'était vraiment adapté. En 2025, comme c'était déjà le cas en 2016, le travail

d'endoctrinement, d'esprit critique, de manipulation, est toujours d'actualité. L'idée était que les élèves puissent s'emparer de cette thématique et en parler d'eux-mêmes ».

Quand on voit l'aisance, le naturel et l'investissement dont ils font preuve dans leur jeu, à une semaine de leur passage sur scène, il est difficile d'imaginer que cette pièce ne leur a pas été proposée... mais imposée. « Au début, on ne voulait pas le faire », avoue une élève. « C'est compliqué de passer devant les gens », poursuit sa voisine. Et pourtant, s'ils sont encore nombreux à appréhender leur passage sur les planches, ils ont su se prêter au jeu au fil des répétitions, dispensées au rythme d'une heure par jour. « Les comédiens ? Ils sont trop cool, ils ont su nous mettre à l'aise, et c'est allé tout seul », témoigne une autre élève.

Et au-delà du plaisir qu'ils éprouvent à se donner la réplique au lieu de bûcher pendant une heure de cours traditionnelle, ils ont su se servir de ces ateliers pour grandir en tant que groupe. « Avant, dans la classe, on n'avait pas vraiment de liens entre nous, confesse une élève. On ne se par-

lait pas forcément. Il y a des gens à qui je ne parlais pas du tout, et maintenant, je m'entends hyper bien avec eux ».

De quoi rendre fiers leurs professeurs, qui se sont décarcassés pour mettre tout ça sur pied après avoir été contactés par l'équipe du Théâtre de la Nacelle. « Je me suis dit que c'était un super projet à proposer aux élèves, parce que c'est une expérience extrêmement riche, s'enthousiasme Pauline de Saulieu, qui leur enseigne la littérature. C'est génial, parce que depuis la réforme du lycée, je trouve qu'on a des programmes beaucoup plus académiques qu'avant ». Louise Roudier, professeure de philosophie, abonde dans son sens. « C'est vrai que je vois de moins en moins d'élèves qui restent à la fin du cours pour parler des sujets qu'on aborde. J'ai parfois l'impression de perdre un peu du lien que j'ai avec eux. Alors un projet comme ça, c'est idéal pour retrouver cette dimension-là ». La Vague aurait pu diviser, isoler, effacer. Elle a fait tout l'inverse : elle a soudé. Et dans le ressac des répétitions, c'est une classe qui s'est trouvée. ■

Pour découvrir le fruit de leur travail, il vous faut prendre vos places (de 3 euros à 15,50 euros) sur le site du Théâtre de la Nacelle (<https://www.theatredelanacelle.fr/la3evague>).

Il est 10h30, jeudi matin, au lycée François Villon des Mureaux. Dans une salle de classe de seconde, les chaises raclent le sol en cadence. D'un seul mouvement, les élèves s'assoient au signal d'un homme qui impose le silence d'un simple regard. Sur le tableau, une devise en lettres capitales : « La force par la discipline ».

Si vous pensez qu'il s'agit d'un moment d'égaré autoritaire d'un professeur un brin extrémiste, vous avez... presque raison. Il s'agit en réalité de la répétition d'une pièce de théâtre que les élèves joueront sur scène ce vendredi 23 mai, à 21 h au Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville, sous l'égide de la troupe Le Cri Dévot. Le metteur en scène, Camille Daloz, et les comédiens Alexandre Cafarelli et Emmanuelle Bertrand font vivre à ces lycéens muriautins une plongée troublante dans l'univers de La Troisième Vague, l'expérience menée par un professeur

LIMAY

Concerts flottants, feu d'artifice... Les bords de Seine limayens en fête les 13 et 14 juin

La troisième édition de Limay sur Seine promet deux jours de diversité culturelle, de concerts, et de spécialités venues d'ailleurs au fil de l'eau, les vendredi 13 et samedi 14 juin sur les quais de Limay.

Les 13 et 14 juin, Limay vivra au rythme de Limay sur Seine, événement désormais bien ancré dans le

calendrier estival de la commune. Pour sa troisième édition, la fête promet une immersion culturelle

et musicale au bord de l'eau, et ce en deux temps.

Le vendredi, de 17 h à minuit, les berges se parent d'une ambiance guinguette. Au programme : concerts flottants, bal dansant et clin d'œil à l'art de vivre à la française, entre airs classiques du répertoire francophone et ambiance chaleureuse. Le samedi, place au voyage. Dès 15 h, le public pourra découvrir les musiques, danses et saveurs de plusieurs pays, du Liban au Sénégal, en passant par la Mauritanie. Les cultures « chti » et tamoule seront aussi mises à l'honneur.

Des balades gratuites en bateau permettront d'admirer Limay depuis la Seine, avant un feu d'artifice final organisé avec le Comité des Fêtes. Un espace dédié aux plus jeunes proposera tout au long du week-end des activités ludiques et festives, pour permettre à chacun de profiter pleinement de l'événement, quel que soit son âge. ■



La troisième édition de l'événement se vaudra festive et dépaysante.

AUBERGENVILLE

Soirée jazz à la Maison de voisinage

Le Oneway Quartet, groupe renommé pour son talent et son énergie communicative, sera à Aubergenville le 23 mai à 20 h 30 pour un concert gratuit et ouvert à tous.

Que vous soyez un amateur de jazz averti ou simplement à la recherche d'une soirée musicale entraînante en ce début de week-end, on vous conseille de regarder du côté de la Maison de voisinage, à Aubergenville.

**Jazz, funk
et groove**

Ce vendredi 23 mai, c'est le Oneway Quartet qui va trans-

porter le public dans son univers musical unique, mêlant jazz, funk et groove, avec des mélodies envoûtantes et des improvisations inspirées.

En plus, le concert sera accessible gratuitement pour tous. Toutefois, il vous faut réserver au préalable auprès de la Maison de voisinage, soit directement par téléphone au 01 88 01 00 15, soit par mail à l'adresse accueil.mdv@aubergenville.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE

La fête foraine s'invite au parc des expos

Du 24 mai au 1^{er} juin, le parc des expositions Michel Sevin de Mantes-la-Jolie accueillera une grande fête foraine avec sa traditionnelle grande roue, des manèges plus modernes, les inévitables auto-tamponneuses ou autres stands de sucreries. L'évé-

nement, totalement gratuit et ouvert à tous, sera ouvert de 14 h à 22 h les 24, 29, 30 et 31 mai, et de 14 h à 20 h les 25 et 28 mai et le 1^{er} juin. D'ailleurs, pour la dernière journée, vous pourrez avoir un ticket gratuit à chaque ticket acheté. ■

LFM RADIO

Entretien avec Anne Petit : « La photo est comme un art de vivre collectif »

À Villennes-sur-Seine, le club des Photophiles cultive depuis 40 ans une passion exigeante et collective pour la photographie, guidé par sa présidente Anne Petit.

Depuis plus de 40 ans, le club photo fait vivre la passion de l'image à Villennes-sur-Seine. Quelle est sa philosophie ?

C'est une association loi 1901 à but non lucratif, entièrement portée par des bénévoles. Nous comptons aujourd'hui 80 adhérents. L'objectif est resté le même : faire de la photographie un véritable moyen d'expression artistique. Chaque mardi soir, on se retrouve pour une séance plénière. On projette des photos, on échange, et on propose aussi des ateliers ciblés comme celui pour les « faux débutants » ou la « série d'auteur », qui invite chacun à développer une démarche personnelle.

Comment le club s'organise-t-il pour fonctionner sans subventions ?

Tout repose sur les cotisations. On gère nos dépenses au plus juste, notamment pour le tirage photo. L'encre, le papier, l'encadrement... ça coûte cher, mais on tient à la qualité. Chaque membre choisit son papier, on l'aide à tirer ses

images, et il ne paie que l'encre. C'est un vrai choix d'exigence, assumé collectivement.

Les expositions sont-elles un moment fort pour le club ?

Oui, elles donnent de la visibilité au travail des membres. On en organise deux par an : une sur la nature en novembre, et une exposition « libre » au printemps. Cette année, 26 photographes exposent, chacun avec son propre sujet. C'est très riche, très varié. Je trouve le niveau particulièrement élevé, notamment dans la maîtrise du cadrage, du post-traitement et de la présentation.

Le club rayonne aussi au-delà de la commune. Comment cela se traduit-il ?

Nous participons à des compétitions nationales, et pour la quatrième année consécutive, nous sommes champions des clubs de la fédération. On organise aussi des voyages : en février, un groupe est parti en Norvège avec un photographe pro. Ce sont des moments forts, qui nour-

rissent l'inspiration. Et on continue : le 17 juin, on tiendra une conférence sur « photo et cinéma », pour toujours élargir les regards.

Comment expliquez-vous la longévité et la cohésion du club ?

Nous avons des profils très variés, et c'est ce qui fait notre force. Certains adhérents sont ingénieurs ou informaticiens, et mettent leurs compétences au service du club, notamment pour l'achat de matériel ou la maintenance informatique. D'autres vont mobiliser leur réseau pour inviter des intervenants lors de conférences. Il y a une vraie entraide, chacun apporte ce qu'il peut. Il n'y a pas de compétition entre nous, au contraire, les membres se complètent, s'épaulent, et ça crée une ambiance très saine et motivante. ■



Dirigée par Anne Petit, le club fondé il y a plus de 40 ans a remporté le Championnat de France.



LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com

lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	5		4	7				2
	4	8			1	6	5	7
2		7					9	
	3	6			5	2	8	
	1			2	8	3		
8	2		1	3				7
6	8		5	1	4		2	9
					7		4	8
4			9			5		

SUDOKU : niveau difficile

4				9				
2	1			7				8
3				6	1		2	
								2
9	2			7	4			6
		7	8	2				3
					4		7	
7	2		9		5	3		
5		4						1

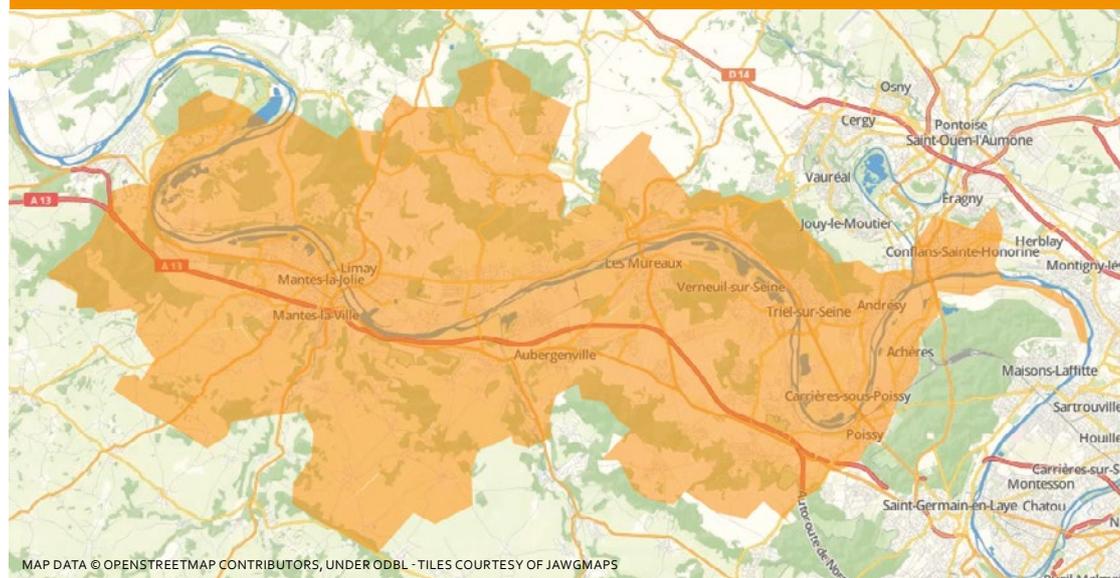
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°437 du 14 mai 2025 :

8	9	5	1	3	2	4	6	7
2	4	6	9	7	8	5	1	3
7	1	3	4	5	6	8	2	9
4	3	9	7	6	5	1	8	2
1	6	8	2	4	3	9	7	5
5	2	7	8	9	1	3	4	6
3	8	1	6	2	9	7	5	4
6	5	4	3	8	7	2	9	1
9	7	2	5	1	4	6	3	8

8	4	1	2	6	9	3	7	5
6	7	3	4	8	5	2	9	1
9	5	2	7	1	3	8	6	4
7	8	5	6	2	4	1	3	9
1	3	4	9	7	8	6	5	2
2	9	6	5	3	1	4	8	7
4	6	8	1	9	7	5	2	3
5	2	7	3	4	6	9	1	8
3	1	9	8	5	2	7	4	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



SEPUR RECRUTE



Stabilité et sécurité de l'emploi :

Rejoindre Sepur, c'est intégrer une entreprise solide et en croissance, avec des opportunités en CDI et une stabilité professionnelle garantie.



Développement personnel et professionnel

Que ce soit en CDI ou en alternance, Sepur propose des formations, un accompagnement personnalisé et des perspectives d'évolution pour vous aider à construire une carrière enrichissante.



Impact positif sur l'environnement

En travaillant chez Sepur, vous contribuez activement à la propreté de nos villes et à la préservation de l'environnement. Un métier utile et valorisant !

Rejoignez la team Sepur dès maintenant

Retrouvez nos offres ici →

